

Basse-Normandie

Données

Une publication de la Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt

L'élevage équin en croissance

La Basse-Normandie est une terre d'élevage d'équidés, avec 12% des poulinières détenues dans les exploitations agricoles de France métropolitaine. De 2000 à 2010, le cheptel régional croit de 6% lorsqu'au niveau national il diminue de 8%. Les élevages s'agrandissent et la dynamique régionale est portée par un « triangle d'or » allant du Nord Pays d'Auge à Alençon. Parmi les juments des propriétaires bas-normands saillies en 2013 les juments de trot sont les plus nombreuses. L'élevage de chevaux de course est plus présent dans le Calvados et l'Orne, l'élevage de chevaux de selles et poneys dans la Manche.

L'élevage d'équidés est pratiqué en 2010 par 3 424 exploitations agricoles bas-normandes. Ainsi, les exploitations régionales sont deux fois plus tournées vers l'élevage d'équidés qu'au niveau national, 14 % contre 7 %. Près de sept exploitations sur dix ayant des équidés ont des juments ou ponettes ayant mis bas ou ayant été saillies en 2010. Les utilisations des chevaux « sport et courses » dominent, la production de viande étant marginale. Ainsi, 20 579 juments et ponettes poulinières ont été recensées en 2010 dont seulement 6 % sont de races lourdes (24 % en

France). En Basse-Normandie les races lourdes sont élevées plutôt par des passionnés, pour le loisir ou le tourisme et non pas pour le travail et la production de viande comme dans le Massif Central où les chevaux de trait valorisent les zones à déclivité importante. En 2010, en Basse-Normandie, seules 26 exploitations détiennent plus de 10 chevaux de trait. Et en 2014, seuls 2 abattoirs situés dans la Manche continuent l'abattage de chevaux pour la consommation de viande, principalement des chevaux de réforme.

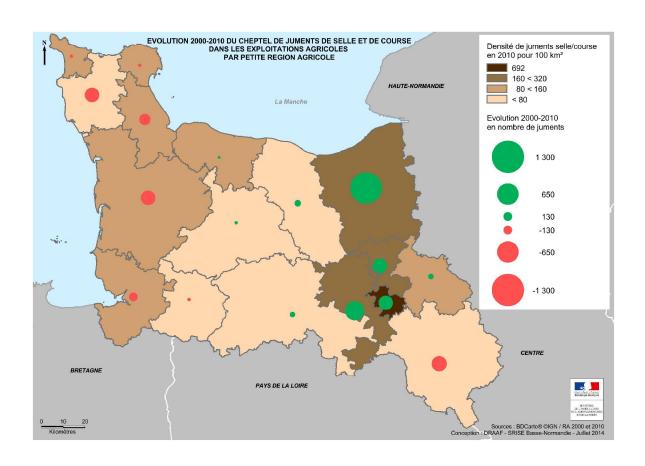
Concentration de l'élevage d'équidés

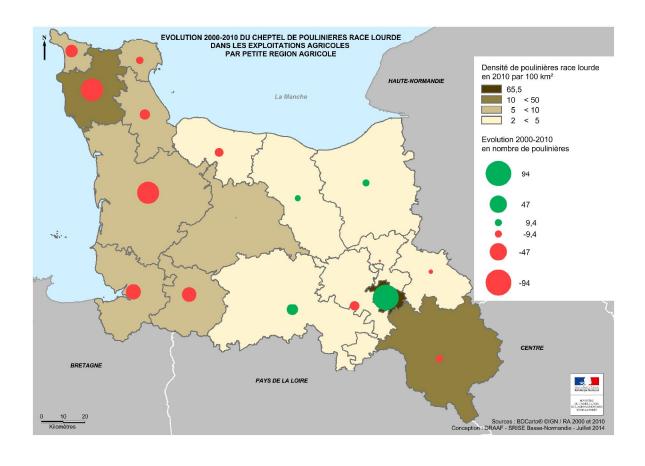
Signe du dynamisme de la filière équine en Basse-Normandie, le nombre de juments et ponettes poulinières a augmenté de 6 % de 2000 à 2010 contre une chute des effectifs de 8 % en France. Sur cette même période, le nombre d'exploitations pratiquant l'élevage d'équidés a reculé de 35 %, l'effectif moyen de femelles reproductrices passant en contrepartie de 4 à 6. Cet élan est porté par l'augmentation de 7 % du nombre de juments et ponettes de selle et course dans la région (-13 % en France). Il a permis en partie l'augmentation du cheptel total d'équidés de 2 % en 10 ans quand le cheptel français baissait de 4 %. Avec l'augmentation du nombre de poulinières, l'accroissement du cheptel régional pourrait encore s'accentuer dans les années futures si les équidés nés en Basse-Normandie ne sont pas exportés.

Spécialisation dans l'élevage : Nord Pays d'Auge à Alençon

C'est dans le Merlerault, la plaine d'Argentan et le Pays d'Auge que la densité et la croissance des effectifs de juments et ponettes poulinières sont les plus fortes. La Manche s'éloigne de l'élevage d'équidés avec une perte en 10 ans de 43 % de ses exploitations d'élevage et de 18 % de son cheptel reproducteur. Dans la Manche, l'activité liée aux équidés dans les exploitations agricoles diminue au profit des filières laitière bovine et céréalière.

L'évolution du cheptel reproducteur est donc très différente selon les territoires bas-normands, les races de chevaux et donc leurs utilisations. Les juments de selle et courses, bénéficiant du dynamisme des courses et de l'offre sportive régionale sont de plus en plus nombreuses. Quant à l'effectif de juments de trait, il diminue dans la Manche, pour se stabiliser dans le Calvados et augmenter dans l'Orne.



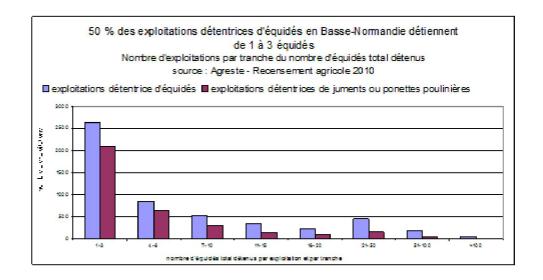


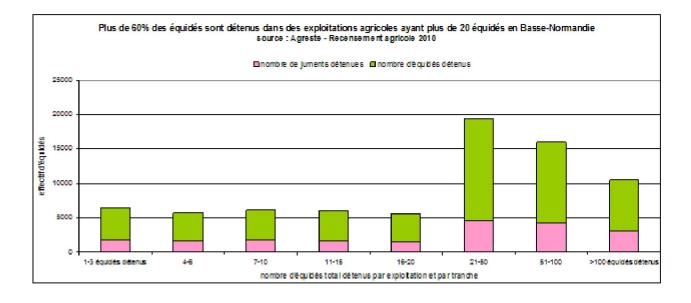
De nombreuses détentions d'agrément mais un cheptel largement détenu par des exploitations professionnelles

Plus des trois quarts des juments de selle et courses sont détenues dans des exploitations spécialisées professionnelles, contre 61 % des juments de trait. Les élevages de chevaux de selle et courses sont ainsi plus souvent professionnels1 et spécialisés² que ceux de races lourdes. La majorité des exploitants détiennent peu de femelles reproductrices, plutôt dans le cadre d'une activité

d'agrément. Néanmoins, les exploitations ayant plus de 20 équidés détiennent plus de 60 % des juments et ponettes poulinières.

L'élevage d'équidés dans les exploitations agricoles résulte de plusieurs motivations : le loisir, la passion, le marché, il est exercé selon les cas comme activité économique secondaire ou principale.

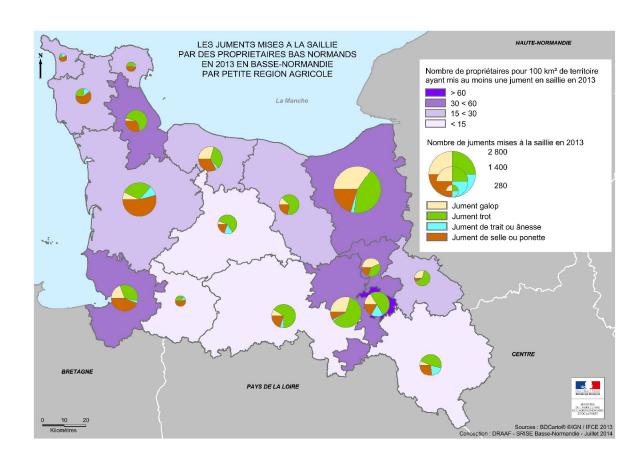




Près d'une jument sur deux saillies en 2013 est une jument de trot

Élément marquant, le trot domine l'élevage régional en nombre de juments saillies en 2013. Mais, possédant un nombre moyen de femelles inférieur, ce sont les propriétaires de poneys et/ou juments de selle qui sont les plus nombreux. Dans l'Orne et le Calvados les juments de trot forment environ la moitié du cheptel de poulinières, dans la Manche ce sont les juments de selle et ponettes.

Basse-Normandie, 3 739 propriétaires normands ont mis 13 004 femelles reproductrices à la saillie en 2013. Les capitaux locaux sont répartis sur du territoire. Et de nombreuses poulinières appartenant à des propriétaires non basnormands sont également détenues dans la région, terre d'excellence pour l'élevage équin.



Les exploitations agricoles pratiquant l'élevage d'équidés

nombre 2010	Calvados	Manche	Orne	Basse-Normandie	France
nb de têtes Total équidés	18 931	18 582	17 822	55 335	431 858
évolution en nombre 2000-2010	1 766	-2 282	1 680	1 164	-16 752
évolution en % 2000-2011	10%	-11%	10%	2%	-4%
nb de têtes Juments et ponettes selle, course	7 192	5 670	6 596	19 458	117 936
évolution en nombre 2000-2010	1 362	-1 044	959	1 277	-7 260
évolution en % 2000-2011	23%	-16%	17%	7%	-6%
nb de têtes Poulinières (réforme exclue) races lourdes	225	446	450	1 121	36 482
évolution en nombre 2000-2010	4	-270	85	-181	-5 396
évolution en % 2000-2011	2%	-38%	23%	-14%	-13%
nb total de têtes Poulinières (réforme exclue)	7 417	6 1 1 6	7 046	20 579	154 418
évolution en nombre 2000-2010	1 366	-1 314	1 044	1 096	-12 656
évolution en % 2000-2011	23%	-18%	17%	6%	-8%
nb exploitations agricoles avec équidés	1 457	2 553	1 201	5 211	54 372
évolution en nombre 2000-2010	-482	-1 809	-393	-2 684	-26 581
évolution en % 2000-2011	-25%	-41%	-25%	-34%	-33%
nb exploitations agricoles avec Juments et ponettes selle, course	906	1 467	725	3 098	24 994
évolution en nombre 2000-2010	-296	-1 072	-290	-1 658	-15 026
évolution en % 2000-2011	-25%	-42%	-29%	-35%	-38%
nb exploitations agricoles avec Poulinières (réforme exclue) races lourdes	95	198	119	412	10 499
évolution en nombre 2000-2010	-28	-213	-23	-264	-3 118
évolution en % 2000-2011	-23%	-52%	-16%	-39%	-23%
nb exploitations avec juments ou ponettes	981	1 619	824	3 424	33 954
évolution en nombre 2000-2010	-309	-1 229	-302	-1 840	-17 532
évolution en % 2000-2011	-24%	-43%	-27%	-35%	-34%
effectif moyen de juments ou ponettes 2010	8	4	9	6	4
effectif moyen de juments ou ponettes 2000	5	3	5	4	3
% d'exploitations détenant des équidés avec juments ou ponettes 2010	67	63	69	66	62
% d'exploitations détenant des équidés avec juments ou ponettes 2000	67	65	71	67	64

Source Agreste - Recensement agricole 2010

Les saillies 2013

	Calvados	Manche	Orne	Basse-Normandie
nb juments trait et ânesses	173	277	323	773
nb juments galop	1289	320	945	2554
nb juments trot	2119	1435	2442	5996
nb juments selles et ponettes	1069	1892	720	3681
total nb femelles	4650	3924	4430	13004
nb propriétaires de juments traits et ânesses	54	150	71	275
nb propriétaires de juments galop	288	117	246	651
nb propriétaires de juments trot	636	534	586	1756
nb propriétaires de juments selles et ponettes	373	710	226	1309
total nb propriétaires *	1351	1511	1129	4

Source: Institut Français du Cheval et de l'Équitation (IFCE) - extraction mars 2014

Lecture:

773 juments de traits et ânesses de 275 propriétaires bas-normands ont été saillies en 2013 en Basse-Normandie.

* 309 propriétaires bas-normands possèdent des poulinières de races et utilisation différentes. Dans le tableau les catégories trait et ânes ont déjà été agrégées ainsi que selle et poneys.

Définitions

- Dimension économique: Les exploitations agricoles sont classées dans 3 catégories selon leur dimension économique : les petites exploitations dont la Production Brute Standard (PBS) est inférieure à 25 000 euros, les moyennes dont la PBS est comprise entre 25 000 et 100 000 euros et les grandes dont la PBS est supérieure ou égale à 100 000 euros. Les surfaces agricoles et les cheptels sont valorisés, pour chaque exploitation, selon des coefficients permettant le calcul de la PBS. Ces coefficients résultent des valeurs moyennes calculées sur la période 2005-2009. La PBS traduit donc un potentiel de production. Les exploitations professionnelles sont celles dont le potentiel de production excède 25 000 €.
- Classification des exploitations avec équidés : à partir des données du recensement agricole, les exploitations avec équidés ont été réparties en 2 catégories :
 - les exploitations spécialisées n'ayant aucun autre animal que des équidés et n'exploitant que des prairies,
 - les exploitations avec équidés non spécialisées disposant d'animaux autres qu'équidés ou disposant de surfaces autres que des prairies.



L'AGRO-ALIMENTAIRE ET DE LA FORÊT

n° 72 – Juillet 2014 – 2,50 €

Agreste Basse-Normandie

Directeur de la publication : Jean CEZARD Rédacteur : Daisy de LARTIGUE Composition: Anne-Marie GEOFFROY

Impression: MAAF Dépôt légal : à parution ISSN: 1951-0411 www.agreste.agriculture.fr

http://draaf.basse-normandie.agriculture.gouv.fr

Courriel: srise.draaf-basse-normandie@agriculture.gouv.fr

Agreste: la statistique agricole © AGRESTE 2014

DIRECTION REGIONALE DE L'ALIMENTATION DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORET Directeur: Jean CEZARD SERVICE REGIONAL DE L'INFORMATION STATISTIQUE ET ECONOMIQUE 6, boulevard du Général Vanier - CS 95181

14070 CAEN CEDEX 5 Tél: 02.31.24.97.41 - Fax: 02.31.24.97.00